

**Dossier de candidature à la Section Internationale Britannique**  
**Lycée Français Jean Monnet, Bruxelles (Belgique)**

**A. INFORMATIONS PERSONNELLES**

**Candidat**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

NIVEAU DEMANDÉ : \_\_\_\_\_

**Parent 1**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Parent 2**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## B. PARCOURS SCOLAIRE

Année(s)	Ecole/pays	Classe (indiquer si Section Internationale)	Langue(s) d'enseignement
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

## C. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Le présent formulaire dûment rempli et signé.
2. Le(s) premier(s) bulletin(s) scolaire(s) de l'année en cours (copies).
3. Les trois bulletins scolaires de l'année précédente (copies).
4. L'attestation de niveau de langue obligatoire pour toute candidature au lycée (voir dossier d'inscription).
5. L'avis motivé du professeur d'anglais de l'année en cours (maîtrise des compétences orales et écrites en se référant au CECR si possible ; programme étudié ; motivation ; potentiel), avec ses références pour une éventuelle prise de contact.
6. Toutes pièces supplémentaires susceptibles de venir à l'appui de la candidature

### B. IMPORTANT :

- Nous vous invitons dans un premier temps à prendre connaissance [des programmes et des critères d'admission en SI britannique](#) pour éviter toute candidature inutile ou non-valable.
- Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel avec les documents justificatifs attachés en format PDF à [admission@lyceefrançais.be](mailto:admission@lyceefrançais.be) à Madame RENARD, responsable des admissions.
- **Seuls les dossiers complets seront étudiés par l'établissement.**
- Description indicative de la procédure :
  - Les dossiers de candidatures seront étudiés au fur et à mesure de leur réception.
  - Les candidats des dossiers retenus seront contactés par courriel pour passer une évaluation écrite, soit au Lycée Jean Monnet, soit dans l'établissement actuel, si l'éloignement géographique ne permet pas un déplacement à Bruxelles. Pour l'évaluation orale, nous demanderons aux candidats de nous envoyer une courte vidéo en anglais, dont vous recevrez des informations : **avril ou mai. Notez que seuls les candidats dont la confirmation d'inscription au lycée a été confirmée seront convoqués aux entretiens, quelle que soit la qualité de leur dossier d'inscription à la SIB.**
    - La décision finale de l'admission en Section Internationale britannique sera prise en commission présidée par le Chef d'Établissement. Elle sera souveraine et irrévocable pour une année scolaire : **mai, éventuellement début juin.**
    - Les parents des candidats admis seront informés de la décision finale par courriel et invités à confirmer leur souhait de voir leur enfant rejoindre la section internationale : **début à mi-juin**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du ou des représentants légaux